

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

**OBJET :
PREVENTION
SECURITE
ROUTIERE -
DEMANDE DE
SUBVENTION
2016**

Séance du Conseil Municipal du 24 février 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absents : Mme SOULIER Agnès, M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme Sarah EL KAHAZ,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 18.02.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 18.02.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 01.03.2016

La Ville de Castelnaudary, par le biais de son Service Enfance Jeunesse, développe des actions de prévention auprès des jeunes dans divers domaines.

Depuis 2014, la population chaurienne a pu bénéficier d'une sensibilisation sur les conduites à risques et la sécurité routière autour du projet « Je circule, je sors de ma bulle ! ». Durant plus d'une semaine, les collégiens, lycéens, adultes, les enfants et les jeunes des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ont participé aux actions de prévention mises en place à l'espace Tufféry sous forme d'ateliers, de circuits, de jeux et d'interventions directes dans les établissements secondaires de la ville. Toutes ces actions se sont adressées selon le thème aux petits ou aux grands.

En 2015, le projet s'est enrichi d'une action de formation en direction des agents municipaux, et au développement de cette thématique dans les activités proposées durant les accueils périscolaires.

Pour 2016, il est proposé de reconduire le projet en associant les partenaires des années précédentes.

L'action, d'un montant total de 11 135 € TTC, se déroulera du lundi 10 octobre au mercredi 19 octobre 2016. Elle sera développée sur l'ensemble des établissements élémentaires de la ville, en direction du public sénior des 18/25 ans du personnel de la commune et des animateurs du périscolaire.

Considérant l'importance de la manifestation qui entre dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière, tant par les ateliers proposés que par le sujet, Monsieur le Maire, propose de solliciter une aide de 2 200 € auprès de l'État pour soutenir ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la reconduction des actions prévention précitées.

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout contrat ou document afférant au dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 24 février 2016.

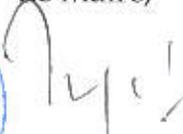
Ampliation faite le :
29 FEV. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
26 FEV. 2016
Par publication le :
01 MARS 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 26/02/2016
N°011-211100763-20160224-2016-49db-DE